
breiz Organe
du

**Parti National
Breton**

ATAO



N° 3

148

2 Frs.

NOUVELLE SÉRIE

JANVIER

1932

Breiz Atao

Organe du Parti National breton

(*Strollad Broadel Breiz*)

MENSUEL

Direction et Administration :

8, Rue Edith Cavel, 8

(Boite Postale : 182)

RENNES

Chèque Postal : 14.210, Rennes :: Téléphone : 35-59

ABONNEMENTS

Bretagne et France, un an : 20 francs

Etudiants et Soldats : 15 francs

Autres Pays :

- Pays adhérents à l'union Postale : 25 francs

II. - Pays non adhérents : 30 francs

Publicité

PETITES ANNONCES : La ligne 1 fr. (minimum 3 fr.)

TARIF pour annonces de longue durée sur demande.

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français sont signés par le Fabricant

R. SUCHET, Jeune, à Rennes, 9, rue de la Monnaie

DÉCLARATION du Parti National breton adoptée à Landerneau

LA BRETAGNE EST UNE NATION ET POSSEDE TOUS
LES DROITS RECONNUS AUX AUTRES NATIONS.

Elle est née d'événements étrangers à l'histoire de la France.

Sa politique traditionnelle au long de mille ans d'indépendance et de trois cents ans d'autonomie dans le cadre français imposé par la force des armes, fut tout de résistance aux ambitions de conquête étrangère.

L'arbitraire morcellement départemental de 1789 n'a pas réussi à briser le cours de ses revendications nationales.

Elle forme un ensemble géographique parfait.

Son peuple, par son langage national, son caractère bien tranché, ses traditions, son sentiment national, fait sur le territoire français figure de nation.

Son droit, comme celui de toutes les nations authentiques, est de disposer librement de son sort.

La domination de l'étranger s'est toujours montrée funeste à ses intérêts et contraire à ses aspirations.

Son intérêt est de récupérer un gouvernement particulier.

Le PARTI NATIONAL BRETON se consacre à la libération de la Bretagne par tous les moyens légaux.

Il est ouvert à tous les Bretons sans distinction d'opinion. Il s'interdit le prendre parti dans les questions sociales et religieuses.

Il a été toujours d'usage qu'avec le premier numéro de l'année nous donnions quelques précisions à nos lecteurs sur le sens de notre action et sur sa position dans la vie individuelle et sociale des Bretons. Jamais cet effort de MISE AU POINT d'une action et d'une doctrine ne s'était imposé plus à nous qu'aujourd'hui.

1931. — UNE EXPERIENCE.

A ce moment de l'année dernière la situation de « Breiz Atao » hebdomadaire était bien précaire. Avec le numéro du 7 février cessait la parution régulière.

On avait pourtant fondé les plus grands espoirs sur ce journal. Créé en 1919, il avait, de 1923 à 1927 construit un corps de doctrine cohérent. — En septembre 1927 fut fondé le PARTI AUTONOMISTE BRETON avec « Breiz Atao » bi-mensuel, puis hebdomadaire. Cette transformation faillit donner des résultats. Elle fut aussi à l'origine d'une décadence, d'un relâchement de la doctrine si patiemment élaborée. Aussi, dès les premières difficultés y eut-il des malentendus et des scissions.

Le Congrès de Rennes, suivi de la parution de la « Nation Bretonne » détermina en juin dernier la crise la plus grave.

Le Congrès de Guingamp n'apporta aucun remède. Rares y étaient ceux qui savaient ce qu'ils voulaient, qui avaient un but clair. — Seul résultat : création d'un PARTI NATIONAL BRETON. Mais désarmé, sans moyens.

UNE CONSCIENCE BRETONNE.

Une anarchie organisée empêchait toute vie. Octobre et novembre virent paraître une foule de nouvelles revues et de journaux, à but plus ou moins clair : « War Zao », « La Bretagne Fédérale », le nouveau « Breiz Atao », sans compter « Breiz Da Zont » qui existait déjà depuis un an.

Cette crise aiguë nous a cependant prouvé l'existence d'un SENTIMENT NATIONAL BRETON.

Une chose manquait à l'UNIQUE P. A. B. en 1930 : la VIE. La crise l'a donnée au mouvement ; une vie aberrante sans doute, mais qui existe néanmoins.

En ce qui nous concerne, la réparation de « Breiz Atao » a donné un organe au P. N. B. — La réunion de Landerneau le 27 décembre lui a donné des statuts et une déclaration. Pendant les mois qui viennent, « Breiz Atao » s'appliquera à leur réalisation.

D'autres que nous ont travaillé, et le mouvement breton que beaucoup proclamaient moribond en septembre dernier montrera sans doute d'ici peu qu'il a une existence et que le SENTIMENT BRETON n'est pas un mythe.

Nous voyons cette année nouvelle apporter des améliorations à « Breiz » et à « Dihunamb ». — D'un autre côté le groupe formé lors de la semaine bretonne de Saint-Goazec s'est définitivement constitué. Formule originale basée sur le dévouement, le travail et l'honnêteté.

1932. — APPEL A L'ACTION.

Le temps est venu pour vous Bretons, de vous remettre à l'action.

D'un côté le monde se débat dans une crise sans précédent, qui n'épargne pas la Bretagne.

D'un autre côté, le Gouvernement français s'apprête à fêter avec nos déboires (et notre argent) le quatrième centenaire de notre annexion. Et aux banquets officiels nos (sic !) ministres couvriront la Bretagne de louanges, et vanteront le bonheur dont elle jouit « au sein » de la « patrie française ». Il ne faut pas que la Bretagne s'avilisse jusqu'à approuver de pareilles mesures, il faut que 1932 soit pour elle l'ANNEE DE PROTESTATION.

Nous nous y emploierons. Et le Gouvernement, nous en ferons un de nos auxiliaires : car nous avons une occasion unique de faire connaître aux Bretons leur histoire, de leur faire connaître aussi les possibilités de leur pays.

Avec votre aide, chers amis, nous viendrons à bout, nous organiserons la résistance bretonne.

« Entre les Français et nous, dit-on, il y aura toujours la tête de Pontcallec. » Il y aura aussi désormais les millions prodigués en fêtes alors que nos compatriotes se débattent dans leur misère.

War sao ! Breiziz, evit ar Vro !

Un sens à notre nationalisme

■

Lorsqu'un écrivain ou un journaliste français prend la peine d'écrire sur la question des minorités ou sur les problèmes nationaux, il est bien rare qu'il aperçoive quelque chose de la question. Il ne prend généralement aucune peine d'analyser le fond, et lorsqu'il a découvert une idée superficielle il s'y lance à corps perdu. L'essentiel n'est-il pas de contrôler un point de vue ?

Dans l'hedomadaire *La Griffes* du 7 janvier, M. Armand Charpentier vient de publier un article sur : « *Ce que signifient les autonomismes* ». Si l'on s'en tient à ses théories ils ne signifient sûrement rien du tout.

Etant une réaction contre l'évolution naturelle de l'humanité, les « autonomismes » doivent être combattus : la patrie, limitée d'abord à la famille et au clan, s'est peu à peu étendue à la province, puis à la nation (*sic !*) qui est sa forme actuelle, mais la patrie s'élargira progressivement jusqu'à être tout un continent, puis le monde entier.

M. Charpentier a pourtant de la sympathie pour les autonomistes. « La raison est que ces autonomistes s'appuient sur une idée qui m'est chère, celle de la Paix. » Et à l'appui de sa thèse, il cite *War Zao*.

Voici maintenant la conclusion qu'il nous faut citer :

« Ainsi, quand on fait le tour de ces trois autonomismes (breton, flamand, alsacien) on s'aperçoit que leur force, plus apparente que réelle, n'est qu'une protestation contre l'état belliqueux des nationalismes français et belge. Que demain ces nationalismes disparaissent et les autonomismes auront cessé d'exister. La patrie provinciale est devenue un archéologisme à l'heure où s'élabore la confédération européenne. »

De telles affirmations, nous ne pouvons les accepter. Est-ce pour voir ainsi disparaître leur œuvre que les Bretons réunis autour de *Breiz Atao*, ont lutté des années et des années, malgré l'indifférence de leurs compatriotes, malgré l'hostilité, ouverte ou cachée, des pouvoirs publics.

Il est certain que si la Bretagne n'avait pas vu 240.000 de ses fils disparaître pendant la guerre, notre mouvement n'aurait pas eu son aspect actuel. Mais le sentiment de notre nationalité disparaîtrait-il si l'impérialisme français cessait d'exister ? N'atteindrait-il pas au contraire une plénitude qu'il ne peut actuellement atteindre ?

Car le véritable aspect de notre mouvement, répétons-le pour les étrangers, répétons-le aussi pour les Bretons —, CE N'EST PAS L'ASPECT ANTI-FRANÇAIS. S'il prend actuellement une grande valeur, c'est le fait d'un accident : *c'est la France qui nous opprime*. Nous sommes nécessairement anti-français : c'est la France une-et-indivisible que nous devons abattre pour recouvrer notre liberté, ne serait-ce qu'une partie de cette liberté. Mais soumis à l'Angleterre, nous serions aussi bien anti-Anglais et soumis à l'Allemagne, anti-allemands.

Le véritable aspect de notre mouvement, le seul qu'il faut retenir, c'est l'aspect BRETON, *national* et *constructif* : CRÉER UNE CIVILISATION, qui ne doive rien à la civilisation française. Il nous faut créer des « principes bretons » et surtout UNE MANIÈRE DE VOIR BRETONNE, tant en matière littéraire et artistique qu'en ce qui concerne l'habitation, la manière de vivre, les occupations, l'éducation tant corporelle que spirituelle. Tant que cette civilisation bretonne ne sera pas une réalité, notre liberté ne sera qu'une pseudo-liberté, un avant-goût de la liberté véritable.

Comme base de cette civilisation nous disposons d'une seule chose : ce que nous possédons, l'héritage légué par nos ancêtres, notre PASSÉ.

Si M. Charpentier, à la mode française, veut rompre avec le passé, qu'il le fasse ; et qu'il bâtisse

ensuite sur des théories, c'est-à-dire sur le vide. En Bretagne, il y a autre chose qui compte, et c'est justement ce passé, qui fait notre raison d'être, qui nous vaut la BRETAGNE-NATION.

Ce qui nous intéresse tout d'abord, ce n'est pas tant la structure idéale future du monde que la position et la valeur, nationales et sociales de la Bretagne dans ce monde. — Dans la confédération européenne si vous voulez.

Combien plus vrais, combien plus sensés nous semblent ces mots de Philippe Lamour dans *Plans de décembre*. Parlant de la révolution allemande, déjà commencée, il dit : « *Il n'y aura de révolutions que nationales.* » Et plus loin : « *La Révolution sociale allemande, loin de détruire le sens national, risque au contraire de le conforter, de lui donner un sens : l'ensemble cohérent des peuples de langue allemande, animé du même idéal, obéissant aux mêmes mots d'ordre, inclus dans les mêmes institutions d'un Etat moderne et lourd d'espérance.* Ce sens du DEUTSCHE VOLK, auquel aucun allemand n'est tout à fait étranger, prendra une valeur nouvelle et considérable.» Voilà la clé de la question.

Mais la Bretagne m'objecterez-vous, ce n'est pas l'Allemagne. Mais voilà justement pourquoi j'en parle. Au cas contraire, pourquoi aurions-nous besoin d'élaborer une doctrine, de voir si elle résiste à l'épreuve, et de nous en servir pour la libération du peuple breton ? Nous n'aurions qu'à puiser nos doctrines et nos méthodes chez les autres et à les appliquer chez nous.

Mais la nationalité bretonne, unité différente existe. Elle a une individualité humaine et sociale. Elle a une *âme* qu'il s'agit de sauver et qui ne le sera que par des méthodes particulières.

La situation du monde est actuellement assez grave pour que nous ne laissions pas la France nous entraîner dans une aventure sans issue. Nous ne voulons pas nous livrer corps et biens.

Nous avons un patrimoine national. Comprimé par la France omnipotente, le génie breton ne s'est

pas manifesté comme il aurait dû le faire. Il ne nous est que plus cher, et, un jour ou l'autre, il faut bien qu'il ait sa revanche. Ce n'est pas la mort des civilisations particulières qui fera briller la civilisation mondiale, ce n'est pas non plus la disparition des nations qui fera naître la paix à la surface de la terre.

Individualité de l'homme d'une part, qui seule permet l'élaboration d'une œuvre ; et, d'autre part, individualité nationale où s'exerce librement l'activité individuelle de l'homme.

Si les pacifistes à la française continuent à se bercer de grands mots et d'espairs, qu'ils le fassent. Mais nous voulons avoir, nous autres, le droit de contempler l'avenir en face : et cet avenir n'est précisément pas riant.

Nous avons l'espérance en nous, une espérance illimitée. Mais nous voulons avoir aussi la vision claire du but poursuivi. Cette espérance de notre jeunesse, nous ne voulons pas la consommer dans l'aventure pacifico-cosmopolite. Et, après quatre siècles d'oppression, la nationalité bretonne prend pour nous une valeur nouvelle, que nous voulons nous sacrifier à elle, corps et âmes.

On nous a répété sous toutes les formes que le monde est malade. Nous en sommes aussi persuadés que quiconque. On nous a dit qu'il fallait prendre position. Nous la prenons. Mais nous ne prenons pas position facile à côté des pacifistes internationalistes, capitalistes déçus. Nous prenons acte de déclaration de Ph. Lamour : « IL N'Y AURA DE RÉVOLUTIONS QUE NATIONALES. » Nous travaillerons chez nous. Nous avons notre BREIZ, et cela nous suffit.

Certes nous ne voulons pas que le Gouvernement français nous entraîne dans la prochaine tuerie qui s'annonce imminente. Certes, cela ne nous empêche pas de penser à l'état futur d'équilibre du monde. Mais, nous le disons une fois de plus, nous avons une tâche plus proche et plus élevée à accomplir : c'est le relèvement de notre patrie, qui est en somme pour nous le premier pas vers l'équilibre.

J. L. BODIGER.

A-zivout skol vrezonek Noal-Pondi

KANBROAD KER,

Plijadur en des grocit dein guélet B. A. é turel ur sel ar en tammig labour e hra *Dihunamb* aveit er brehoneg. Plijadur em es bet eùé é huélet nen dé ket hun obéreu aveit plijout d'en ol. N'omb ket ni tinér é Bro-Guéned ha ne chifamb ket a pe gavér de huennat én hur « segaleg » : ér guellan doar é kavér fal lezeu....

Neoah, kredein e hran é vehè mât de lénerion B. A. ha n'anaùant ket hul labour é skolieu Bro Guéned, gouiet ar bé chonjen é ma diazéet.

Erbat e vehè kredein drestol é ramb primeu aveit diskein galleg mat !... èl ma lar Keralban.

Er blé 1906 hur boè ni dereuet diskein de vugalé skolieu bro Guéned lén ha skriù er brehoneg. Penaos ? Doh um chervij ag er skolieu hag en doè karg d'el lahein !

Diskaret e oè bet hun obér get er brezél. A houdé, en en des *Bleu-Brug* bro Guéned kandalhet get el labour boullhet genemb ha kentéh hun es reit dorn dehè é kenig livreu, komenandeu, hag a houdé deu vlé, ur prim a 500 livr d'er mestr pé d'er vestréz en dè disket, a tro er blé, *d'er muian a vugalé*, istoér Breih, lén ha skriù er brehoneg.

Er blé-men hur bo ardro 2.000 livr de rein dehè, de laret é é vo reit un draig benak de bep mestr pé mestréz en devo lakeit bugalé de studial istoér ha iéh er vro. (Ataù é tegeméran argant eit kement-sé : C/C. 241.28 Nañned).

Get harp più é hramb el labour-sé ? Get harp er vistr, unan benak anehè dihouiek ar er brehoneg !

Enep de biù é ma daù labourat ? Enep de gerent ne venant ket ma vè disket ér skol brehoneg d'ou bugalé ; enep d'ensellour er Stad eit er skolieu hag e glask trouz doh er vistr mar ahuéh ; enep de réral hoah...

Chetu stad el labour heta bremen.

En ur zispleg er péh e vér deit de ben a obér é Noal, nen dé na me chonj na hani en E. Kervégant e zisplégen met er péh e vè ret obér é Noal hag é léh aral aveit en devout skolaerion.

A hendaral, a pe chonjér nen dehè ket er vugalé-sé disket biken lén ha skriù er brehoneg, n'ou dehé ket bikin gouiet petra en des groeit ou zud koh, é komprennér erhat n'en des ket léh de vout chifet doh ou guélet é tiskein ar un dro guel galleg. En eskémm, nivérusoh e tostei er vugalé aral de ziskein er huirioné, a pe huélo ou herent é vér elsé disketoh ar en deu du.

B. A.

O ! anaùout e hran mé eùé modeu dispar de ziskein er « brehoneg dré er brehoneg hag eit er brehoneg hembkin », met beta bremen n'em es guélet ou implé meit ér skolieu er stireden-hont e zo ihuél, ihuél duzé, én tural de gogus aleuret hur hunvréieu broadel, léh ma hellér obér hemb er galleg, léh ma konzér hembkin ur brehoneg léne-gel flour ha ledan, groeit get er pear brehoneg unanñet ér peah hag ér garanté...

Euruset oh hui, Keralban, mar dé ino éh oh é chom !

Siouah demb ! Bro Guéned e zo éleih izelloh de gavet dumen. Amen é vo ret hoah, 'épad ur bléadig benak, um chervij ag er galleg. Hag é ma daù demb en diskein er guellikan ma hellamb.

De hortoz guel enta, en um gavamb-ni erhat get el léhig e zo reit d'er brehoneg é skolieu hag e zo bet saùet eit er mougein — predéret mat ar gement-men.

Tammigeu gallek e stag dohemb marsé, bè ! Doh el lann eùé é stag erh d'er gouian !

Deet en amzér vat

Tam ne vè anat...

Devéhatoh é kaveemb en tu de frankat léh er brehoneg. Monet én ti-skol é en diésan.

Er péh e zo erhat, Keralban, guel é en dra-men eget nitra, hama ?

A galon félan.

L' HERRIEU.

Irlande

Les Bretons ont souvent portés les yeux vers l'Irlande.

Mais connaissent-ils bien la longue lutte qu'elle a soutenue contre l'Angleterre et les hommes qui l'ont inspirée et menée ?

Le 1^{er} mars, un livre paraîtra :

L'Irlande Militante

LA VIE DE PATRICE PEARSE

écrit par un Breton, Louis N. Le Roux, pour les Bretons.

En souscription à l'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE, 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes c. c. 166.13.

Edition de luxe : 70 fr.

Edition ordinaire : 30 fr.

Malgré sa forte natalité la population de la Bretagne diminue. C'est qu'elle a l'une des plus fortes mortalités de l'Europe et que l'émigration lui coûte 15.000 hommes par an.

Le recensement de la population de l'Etat Français en 1931 a donné pour la Bretagne un chiffre inférieur à celui de 1926 : 3.062.840 en 1926 ; 3.035.991 en 1931 soit pour notre pays une perte de population de 26.849 habitants.

Il est très dangereux de se fier aux statistiques sans les étudier. Celui qui lirait simplement cette brève information dans un journal, en conclurait que le nombre des décès en Bretagne a dépassé celui des naissances de 26.849 en 5 ans.

Il n'en est rien, et la natalité bretonne a toujours excédé la mortalité au cours de ces 5 années ; en 1926, l'excédent a été 11.163, en 1927 de 12.263, en 1928 de 11.362 ; en 1929 même, où la France a vu sa mortalité dépasser sa natalité de 12.564, la natalité Bretonne l'emporte encore de 3.560 ; l'année 1930 redevient normale avec 11.613 naissances de plus que de décès. C'est donc un excédent de 49.550 habitants que 1931 aurait dû enregistrer sur 1926, or nous avons un déficit de 26.849 : où donc ont passé ces 76.399 hommes ? On peut répondre sans hésiter que c'est l'émigration qui nous les a fait perdre. Elle nous coûte annuellement la perte de plus de 15.000 hommes.

Les arrondissements donnant régulièrement l'excédent le plus fort sont des arrondissements ruraux situés surtout en Basse-Bretagne : Châteaulin, Quimper, Pontivy, Vannes. Au contraire les arrondissements en majorité urbains ou hauts-bretons donnent un excédent plus faible et même certaines années un déficit, tels : Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et même Saint-Brieuc. On peut noter que le Morbihan et le Finistère sont les départements enregistrant le plus d'excédents et la Loire-Inférieure celui en donnant le moins. Il est curieux de remarquer que malgré tout les 3 départements bas-bretons ont vu leur population diminuer de 28.311 habitants, tandis que les hauts-bretons restaient à peu près stationnaires : excédent de 1462. C'est que c'est en Basse-Bretagne surtout que sévit l'émigration.

Mais ces chiffres absolus sont insuffisants pour avoir une connaissance parfaite de la situation démographique de

notre pays ; il nous faut donc connaître sa place parmi les autres pays du monde. Nous allons donc comparer la proportion pour 10.000 habitants des naissances en Bretagne avec cette proportion à l'étranger pendant les années 1929 et 1930. Nous procéderons de même pour les décès, et l'excédent des naissances sur les décès (1).

NAISSANCES en 1930 : A) Pays où le nombre des naissances pour 10.000 habitants est inférieur à celui de la Bretagne : Angleterre (163), Suisse (172), Norvège (173), France (2) (179), Nouvelle-Zélande (188), Ecosse (193). B) Bretagne (204). C) Pays où le nombre est supérieur à celui de la Bretagne : Pays-Bas (231), Hongrie (247), Italie (260), Portugal (324).

En 1929 : A) Suède (151), Angleterre (163), Autriche (164) Suisse (170), France (2) (175), Norvège (176), Allemagne (179), Belgique (181), Nouvelle-Zélande et Ecosse (190), Irlande (200). B) Bretagne (202). C) Australie (203), Finlande (215), Tchécoslovaquie (224), Pays-Bas (228), Hongrie (242), Italie (252), Espagne (289), Pologne et Portugal (323), Japon (342), Roumanie (359).

On voit que pour les naissances la Bretagne occupe une situation moyenne.

DECES en 1930. A) Nouvelle-Zélande (86), Pays-Bas (91), Norvège (104), Angleterre (114), Suisse (116), Ecosse (132), Hongrie (153), France (156). B) Bretagne (166). C) Portugal (186).

En 1929 : A) Nouvelle-Zélande (88), Australie (96), Pays-Bas (107), Danemark (110), Norvège (112), Suède (122), Suisse (125), Allemagne (126), Angleterre (134), Finlande (135), Ecosse et Autriche (145), Irlande et Belgique (150), Tchécoslovaquie (155), Italie (161), Pologne (170), Hongrie (175), France (179), Espagne (180). B) Bretagne (187). C) Portugal (191), Roumanie (203), Japon (207).

Ici la situation de notre pays est franchement mauvaise ; venant même après la France et l'Espagne, il ne laisse derrière lui que le Portugal, la Roumanie et le Japon. C'est la cause pour laquelle l'excédent de nos naissances sur nos décès est relativement faible comparé à ce qu'il pourrait être étant donné notre natalité.

EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS POUR 10.000 H.

En 1930 : A) Pays où l'excédent est plus faible qu'en Bretagne : France (+ 23). B) Bretagne (+ 38). C) Pays où l'excédent est plus grand : Angleterre (+ 49), Suisse (+ 59), Norvège (+ 69), Hongrie (+ 94), Nouvelle-Zélande (+ 102), Italie (+ 123), Pays-Bas (+ 140).

En 1929 : A) France (— 4). B) Bretagne (+ 12). C) Autriche (+ 19), Angleterre et Suède (+ 29), Belgique

(+ 31); Suisse (+ 45), Irlande (+ 50), Allemagne (+ 53), Norvège (+ 64), Tchécoslovaquie (+ 69), Hongrie (+ 73), Danemark (+ 76), Italie (+ 91), Nouvelle-Zélande (+ 102), Australie (+ 107), Espagne (+ 109), Pays-Bas (+ 121), Portugal (+ 132), Japon (+ 135), Pologne (+ 153).

Le rang de notre pays est ici presque aussi mauvais que celui de la France, c'est que nous vivons sous le même régime. Cependant il ne faut pas considérer le chiffre + 12 obtenu en 1929 comme un chiffre normal : c'est une année de crise. L'excédent annuel moyen des naissances sur les décès oscille en Bretagne entre 35 et 40 pour 10.000 habitants : 1926 : 35, 1927 : 40, 1928 : 37, 1930 : 38.

Quand on voit que malgré notre désolante mortalité, la Bretagne a encore un excédent raisonnable de population, on peut saisir quelle prospérité peut atteindre notre pays, véritable réservoir d'énergie humaine, si un gouvernement national prend soin, par des mesures d'hygiène, de réduire la mortalité et par des travaux publics importants (et il y en a besoin) de retenir en Bretagne cette multitude d'émigrants qui chaque année quitte notre pays pour aller en France ou en Amérique.

Mais nous n'avons pas de Gouvernement national ! Nous sommes, au contraire, sous la loi de l'un des pays de l'Europe les plus arriérés en matière de politique démographique.

(1) Le chiffre entre crochets est le nombre des naissances ou décès pour 10.000 habitants.

(2) Sans la Bretagne évidemment.

R. D.



Keltia

Pour la Renaissance artistique et culturelle de la Bretagne il faut soutenir Keltia, cahiers interceltiques d'art et de littérature sous la direction de R. Y. Creston, 59, rue Boissière, Paris.

Les 4 cahiers : 35 fr.

EDITIONS DE Keltia

Jorj ROBIN, Skulter Brezon, album biographique illustré, publié à la mémoire de l'artiste inspiré, breton intégral, que la mort nous a ravi trop tôt.

L'une des plus belles productions des arts graphiques bretons. Prix : 36 fr. En vente à « Keltia » et à « Breiz Atao ».

L'Irlande d'aujourd'hui

Avant de venir ici, et de voir, je pensais que l'Irlande avait gagné sa liberté par le Traité de 1921. Je ne le pense plus. Et, si la Constitution est aujourd'hui suspendue, si le pays est sous le régime de la dictature militaire, c'est parce que les Irlandais ont compris qu'ils étaient encore sous le joug britannique — et parce qu'ils essaient de s'en délivrer.

**

Le Traité a été accepté par la plupart des chefs irlandais parce que l'Angleterre les mit dans l'alternative d'une capitulation ou d'une « immédiate et terrible guerre ». Michael Collins déclara qu'il acceptait le Traité afin de pouvoir fonder une République. D'autres, dont Eamon de Valera était le chef, refusèrent de l'accepter. La majorité des membres de l'armée républicaine irlandaise refusèrent de l'accepter. Une guerre s'ensuivit de juin 1922 à mai 1923. L'Angleterre pourvut Mr Cosgrave, qui avait succédé à Michael Collins dans la direction de l'Etat libre, de canons, de fusils et de soldats. Mr Cosgrave gagna la partie, après une guerre terrible. Les survivants de l'armée républicaine, cependant, cachèrent leurs armes et attendirent une occasion de séparer enfin l'Irlande de l'Angleterre. Mr Cosgrave et ses collègues de l'Etat libre abandonnèrent définitivement leurs prétentions à la formation d'une République. Aujourd'hui, ils sont satisfaits d'être dans l'Empire britannique. Mr Cosgrave exprimait cette satisfaction, il y a quelque temps, lors de la discussion du « Bill de Westminster », qui permettrait à l'Etat libre de se séparer de l'Angleterre, légalement.

D'après le Traité, et c'est là sa plus grande faute, l'Irlande est partagée en deux dominions, gouvernés chacun par un gouvernement général : l'Etat libre d'Irlande — 26 comtés — et l'Irlande du Nord — 6 comtés, appartenant aux 9 comtés de la province d'Ulster.

Chaque député et sénateur dans chaque dominion doit jurer fidélité au roi d'Angleterre.

Les ports irlandais sont occupés par la marine anglaise (aucun des deux dominions ne peut avoir une marine à lui). L'armée anglaise occupe six comtés d'Irlande et « en temps de danger de guerre » l'armée et l'aviation anglaises peuvent occuper toute l'Irlande.

Avec deux parlements, deux gouverneurs-généraux, deux armées, deux polices en Irlande, il est facile de comprendre combien le peuple irlandais est pauvre. Un exemple : les derniers chiffres accusent plus de 100.000 chômeurs en

Irlande. *Il n'est pas vrai* que l'Etat libre a travaillé à la prospérité du pays. Les travaux d'électrification par le Shannon ont coûté environ cinq fois plus que les plans ne le prévoyaient. Aujourd'hui non seulement, l'électricité est chère mais on a institué une nouvelle taxe, « de luxe » sans doute, pour la renchérir. Jusqu'à l'« Irish Independent », journal gouvernemental, qui reconnaissait hier la carence des dirigeants de l'Etat libre, en ajoutant qu'il ne faut pas juger un gouvernement sur le travail de dix ans. Faut-il attendre un siècle ?

L'Irlande a perdu 225.000 habitants par l'émigration depuis 1923. Mais aujourd'hui, avec la crise des Etats-Unis, les Irlandais n'ont même plus la ressource de l'émigration.

Ces dernières années, les Irlandais sont restés de moins en moins tranquilles. De Valera, chef du parti politique républicain — *Fianna Fail* — est entré dans le parlement, malgré le serment, en espérant qu'il pourrait peut-être remédier aux conditions économiques. L'armée républicaine irlandaise, d'un autre côté, se refuse à croire qu'une action pacifique pourrait résoudre le problème. Les membres de l'*I. R. A.* (Armée Républicaine Irlandaise) se sont réorganisés, ont fait beaucoup de nouvelles recrues, se sont préparés et exercés en secret. Les soldats de l'*I. R. A.* sont si populaires, surtout dans l'Ouest et le Sud, que lorsque les jurys ont à juger des offenses politiques, ils refusent toujours de condamner les accusés.

Mr Cosgrave, alarmé de la force grandissante du mouvement républicain, a fait passer une loi, le 21 octobre 1931, par laquelle les Républicains sont mis hors la loi. Tout pouvoir de vie et de mort est entre les mains des cinq officiers composant le tribunal militaire spécial.

Tous les journaux républicains, toutes les organisations républicaines, toutes les réunions républicaines sont supprimés. Raids, fouilles, enquêtes, procès, condamnations, emprisonnements arrivent tous les jours. L'autre jour, à une danse irlandaise dans Dublin, quinze jeunes gens ont été arrêtés — quelques-uns parce qu'ils étaient connus comme Républicains, les autres parce qu'ils avaient chanté « *The Soldier's Song* ». On arrêtait les gens pour cette raison, vers 1920, sous le régime anglais.

Les Républicains attendent aujourd'hui. Les Dictatures n'ont jamais mené qu'aux révolutions. Une heure viendra où la République d'Irlande sera enfin proclamée — où le rêve de Wolfe Tone, d'Emmet, des Fénians, des Volontaires de Connolly, de Pearse sera enfin réalisé.

F. R. MEAVENN.

En Irlande

■

Nous extrayons ces quelques lignes d'une lettre d'un de nos amis d'Irlande, qui fera connaître à nos lecteurs le point de vue opposé à la thèse républicaine qui leur a été exposée par ailleurs :

« ... Il serait contraire à la vérité de croire que notre pays soit en état d'ébullition et qu'une révolution soit à craindre. J'avais d'abord pensé, comme vous-mêmes et comme les Irlandais de Londres et d'Amérique, qui ne sont en contact avec le pays que par le truchement de la presse, que le dix-septième amendement de la constitution, — qui donne à la police politique des pouvoirs exceptionnels, — était rigoureux et de nature à faire renaître l'agitation. Je m'étais trompé. Le grand public donne son appui au gouvernement constitutionnel, comme il n'a jamais cessé de le faire. Il comprend qu'une autorité quelconque doit présider aux destinées du pays, et que les représentants élus du peuple, dont le personnel peut être renouvelé à chaque élection, sont les gens les plus indiqués pour exercer cette autorité. L'Armée Républicaine Irlandaise d'antan, elle-même, admettait ce principe, et l'on y fusillait sans pitié tout membre qui refusait d'obéir aux ordres ou d'observer la discipline. Aujourd'hui, nous sommes dans l'alternative suivante : subir la loi du browning ou celle du collège électoral ; laquelle préférez-vous ? Le peuple irlandais n'hésite pas dans ses préférences... »

Extrayons encore les quelques lignes suivantes au sujet de la Bretagne :

« ... Je suis heureux d'assister à la réapparition de B. A. Le seul nom de B. A. représente quelque chose. Je ne me soucie pas de qui le dirige ; mais s'il continue à éviter les disputes religieuses et les exposés téméraires de politique étrangères, il fera du bon travail. Je ne pense pas que l'effort des dernières années soit perdu, car quelques-unes des bonnes graines semées finiront bien par rapporter. Et dans *Gwalarn* ainsi que dans le travail non politique, mais extrêmement national des jeunes groupes bretonnant, vous avez des résultats tangibles et durables, une réelle base de départ pour l'avenir... »

Lennerien B. A. o devo lennet e niverenn miz du diweza e oa bet savet gant eun nebeut tud yaouank, goude sizun vrezonek S. Gwaeg eun doare kannadig : « Ober », da veza eul liamm etrezo evit o labouriou da zont.

C'hoant ganto seveni gwelloc'h o c'hefridi, hag astenn o levezon, o deus en em vodet e Landerne d'ar sadorn 26 a viz kerzu. Eno o deus divizet sevel eur « Vreuriez » etrezo hag ar re a c'hoantafe kenoberia ganto.

Pal tosta ar Vreuriez ?

Oberia e brezoneg — ha lakaat tud da veza gouest da labourat e brezoneg. Setu ma ne c'hello den chom er vreuriez ma ne c'hounit ker ar simbol a benn daou vloaz.

Eur pal all.

Rei an tu d'an dud « dic'hallekaet » da veva evel Bretoned. War-lerc'h emskiant broadel an den m'eo bet *Gwalarn* ar gwella benveg d'hen ober, kroui emskiant broadel ar gevredigez.

Eun trede pal :

Rei da bobl Vreiz, diouz he zu, eun emskiant, vreisek, hag uhelaat he spered war an dro.

Hol labouriou ?

Graet : ar c'hannadig, ar Skol dre Lizer uhel. *A vezo graet* : eur Skol dre Lizer izel, eur skol-hañv, eul levraoueg — ha meur a dra all a zo en hor soñj a vezo graet hep mar.

Emroüsted, lealdez ha labour, setu diadez hor Breuriez. Int eo a raio he nerz. Ganto eo e stourmimp. Dibleg e vimp war gement poent. Fellout a ra d'imp, n'eo ket bernia kalz tud, hogen, boda en dro d'imp eun dibab, ar pep oberianta eus ar Vreiziz evit labourat.

Neb a blijfe gantan gouzout hiroc'h war-se, ra c'houlenno niverenn « Ober » a zeu diganant merour : B. P. 25, Morlaix.

Congrès de Landerneau.

25 jeunes hommes se réunissent à l'Hôtel de Bretagne. Ils sont venus de Brest, de Guingamp, de Quimper, de Chateaulin, de Rennes, des campagnes du Poher.

Ils ne sont pas nombreux. Qu'importe le nombre, si la foi qui les anime est forte, et forte aussi leur volonté.

De quoi s'agit-il ?

Donner au *Parti National* qui naquit à Guingamp sur des ruines du *Parti Autonomiste*, une ligne de conduite ferme qui sera concrétisée dans une *Déclaration* et une organisation codifiée par des *Statuts*.

Et cela ne suffit pas d'insuffler la *vie* au parti, sous laquelle il ne sera qu'un groupe de plus, c'est-à-dire rien.

Que fera le Parti en 1932 ?

Deux occasion d'agir, inégales par leur portée, mais qu'il faut saisir toutes les deux, se présentent devant lui.

— Les élections législatives françaises du printemps.

— La célébration du 4^e Centenaire de la Servitude Nationale.

Après avoir adopté à la quasi unanimité (moins 3 abstentions) la *Déclaration* et les *Statuts* qui sont publiés à suite, le problème de l'action retient l'attention de tous.

Le Congrès prend les décisions suivantes :

A) Pour les Elections.

« Le Parti décide d'accorder éventuellement son appui à des candidats se réclamant de l'idée bretonne ».

Il est bien précisé que le Parti ne place pas son espoir dans les élections, mais que, résolu à profiter de toutes les occasions et de toutes les circonstances pour divulguer l'idée bretonne devant les masses, il considère les élections comme une période propice pour remplir cette mission.

B) A l'occasion du 4^e Centenaire.

Il est évident qu'une contre propagande doit être menée. Il est à souhaiter que les Bretons manifestent vigoureusement leur opposition au régime institué par l'« Union » de 1532, puis par l'annexion de 1790.

Aux campagnes de presse et et aux fêtes dont le but est d'exalter l'unité française et l'idée d'une Bretagne emasculée il faut opposer le bilan véritable de *quatre siècles d'Union*, c'est-à-dire le spectacle d'une Bretagne réduite au rang de colonie d'exploitation par la France, mais non satisfaite de son sort.

L'affirmation d'un sentiment national breton intégral — à l'exclusion de toute sentimentalité française — plus net, plus volontaire sans doute qu'il ne le fut jamais au cours de l'histoire.

Ce sentiment national doit se manifester, car il est la preuve — la seule avec la persistance de la langue — que la Bretagne n'est pas française.

Une campagne sera donc menée, à laquelle *tous les membres du Parti* devront prendre part.

— Par papillons (pour paraître sous quinze jours).

— Par affiches illustrées.

— Par tracts.

— Par l'édition d'un ouvrage 1532-1932. *Le Bilan d'une Conquête* dont la rédaction est commencée.

— Par conférences publiques.

— Par l'appui aux manifestations protestataires qui pourraient être organisées.

Telles ont été les résolutions prises à Landerneau, au cours d'une journée de discussion d'où un certain nombre de réalités sont sorties.

L'âpreté de certains échanges de vue ne nuit pas au travail constructif.

C'est dans cet état d'esprit de combattant que prit fin le premier Congrès du *Parti National*.

Statuts

I. — Il est créé entre tous les Bretons qui déclarent adhérer aux présents statuts et ceux qui y adhéreront par la suite, une association dite « Parti National Breton » dont l'organe officiel est *Breiz Atao* et dont le siège est fixé aux bureaux du journal.

II. — La doctrine et les buts du P. N. B. sont précisés dans la déclaration figurant en tête des statuts.

III. — Toutes les adhésions devront être adressées soit directement, soit par l'intermédiaire des secrétaires de section au secrétaire général qui envoie par retour la carte d'adhérent signée et l'insigne.

IV. — Lorsque dans une même localité il y a plusieurs adhérents le secrétaire général doit susciter la création d'une section administrée par un secrétaire-trésorier choisi parmi ceux ayant adhéré depuis au moins trois mois. Les adhérents isolés doivent se rattacher à la section la plus proche.

V. — La cotisation annuelle est de 12 francs payable au moyen de quatre timbres trimestriels de 3 francs. Le prix de la carte est de 1 franc. Chaque adhérent a l'obligation de s'abonner à *Breiz Atao*.

VI. — Le produit des cotisations est réservé à l'administration du Parti et à la Propagande.

VII. — Les organismes du Parti sont le Conseil Politique et le Conseil d'Administration de trois membres chacun. La réunion de ces deux Conseils forme le comité directeur. Ils sont nommés pour un an par le Congrès ordinaire.

VIII. — Le Comité Directeur assure la direction et la rédaction du journal et assume la responsabilité civile et pénale du Parti.

Le Conseil Politique connaît de toutes les questions politiques qui intéressent la vie du Parti.

Le Conseil d'administration connaît de toutes les questions financières qui intéressent la vie du Parti.

IX. — Le Comité Directeur et les deux conseils se réunissent en principe une fois par mois. Dans l'intervalle des réunions, le conseil politique est représenté par le secrétaire général pris dans son sein, le Conseil d'administration par l'administrateur délégué pris dans son sein.

X. — Chaque année aura lieu dans une ville de Bretagne le Congrès annuel du Parti, et un congrès extraordinaire pourra avoir lieu chaque fois que le comité directeur le jugera nécessaire.

XI. — L'ordre du jour est fixé par le Comité directeur et communiqué aux adhérents par *Breiz Atao*.

XII. — Tous les membres pourront y assister et prendre part au vote. Les délégués de sections auront autant de voix que leur section compte d'adhérents, non présents au congrès.

XIII. — Un membre du P. N. B. ne peut accepter aucune candidature politique ou poursuivre aucune propagande électorale sans autorisation ou mandat de la direction du Parti.

XIV. — Tout membre qui n'aura pas payé ses cotisations depuis un an au moins sera considéré comme démissionnaire quinze jours après un rappel par lettre recommandée.

XV. — Tout membre dont les paroles ou les actes se seront révélés en contradiction avec le programme ou les statuts du Parti pourra en être exclu par le Congrès siégeant au Conseil de Discipline.

XVI. — Le P. N. B. est créé pour une durée illimitée. Il ne pourra être dissous que par un vote émis à la majorité par le Congrès, les 2/3 des membres étant présents ou représentés. Dans ce cas l'attribution des fonds en caisse sera réglée par le congrès qui aura voté la dissolution.

Note. — La liquidation de l'ancien P. A. B. est assurée par M. Debauvais, 1) au moyen d'une souscription ouverte dans *B. A.*, 2) par la vente des imprimés formant l'actif du P. A. B.

CONSIDERATIONS.

Les mois qui viennent de s'écouler n'ont pas été très favorables à la vie de section. Sans doute une des causes tient dans le manque de statuts et de déclaration (base de propagande), mais il faut tenir compte aussi de la négligence des militants.

Paris continue à tenir des réunions mensuelles assez suivies. Il y a là un travail breton qui n'existe pas ailleurs (création d'un « Cercle d'Etudes »). Mais que dire des éléments bretons de Rennes, Nantes, Lorient, Quimper, Brest, etc... qui persistent à rester isolés ? Nous devons pourtant noter la reprise d'activité du groupe *Saint-Malo-Saint-Servan* et la formation d'une section exclusivement rurale dans la région de *Pleyben-Gouezec*, c'est la preuve que les paysans bretons peuvent s'intéresser à notre mouvement et agir pour la Bretagne.

Chez les jeunes nous devons noter la grande activité de la section de *Brest* sous la direction de Ronan Alan et Erwan Berthou. Ce groupe nous a déjà envoyé sept nouvelles adhésions depuis novembre. Par contre, celui de *Lorient*, très actif l'année dernière, semble sommeiller depuis quelque temps... Espérons qu'il reprendra bientôt.

Nous ne saurions trop attirer l'attention des militants bretons sur la *nécessité d'une organisation régionale*, c'est le seul moyen pratique que nous ayons de donner une formation bretonne collective à nos membres. Pensez dès maintenant à ce que vous ferez dans ce domaine.

AUX SECRETAIRES DE SECTION.

Nous rappelons aux secrétaires de section qu'ils doivent nous tenir au courant du mouvement de leur section (adhésions, démissions, etc...) Nous leur rappelons en outre que les comptes-rendus de réunion doivent être rédigés brièvement et objectivement, la place nous étant limitée dans chaque numéro.

Nous pouvons fournir dès maintenant des bulletins d'adhésion et d'abonnement, les cartes d'adhérents (valables pour 3 ans) et les timbres pour 1932.

BREST (U. Y. V.).

La section de l'Union Yaouankiz Vreiz s'est réunie le 10 janvier. Assistance nombreuse.

Erwan Berthou fit le compte rendu du Congrès de Landerneau auquel il a assisté. On approuva la déclaration, ainsi que les statuts. On décida ensuite de former un groupement autonome de jeunes qui serait affilié au Parti National Breton, et dont le rôle serait de former des militants capables dans quelques années de faire de la propagande populaire.

On élaborera un projet de statut qui sera communiqué aux autres sections de jeunes et l'on se sépara en chantant avec enthousiasme des chansons bretonnes.

Une nouvelle adhésion. Beaucoup se déclarent sympathisants à notre cause.

PARIS.

La réunion mensuelle de la section a eu lieu le dimanche 20 décembre ; près de 40 assistants.

M. des Déserts y parla sur le sujet suivant : La Bretagne Nation n'a jamais renoncé à ses droits de Nation.

Après avoir affirmé sa confiance dans l'avenir du Parti National Breton, l'orateur exposa en quelques mots le plan sur lequel doit se développer notre parti : centre d'éducation et de propagande nationale, il doit former les énergies et les activités qui permettront à la Bretagne de reconquérir la libre disposition d'elle-même.

S'appuyant sur les faits historiques il retraça les grandes étapes de notre histoire, montrant les luttes soutenues sans cesse pour conserver, d'abord notre indépendance, puis, après le traité de 1532 les libertés reconnues par ce traité et toujours violées par le pouvoir central. La Bretagne n'a jamais cessé de lutter pour la reconnaissance de ses droits, et le mouvement ne fait que continuer une tradition ininterrompue.

M. de l'Estourbeillon précisa l'illégalité de la suppression des droits de la Bretagne, pendant la nuit du 4 août, par des députés qui avaient pour mandat de ne rien changer à la constitution de Bretagne.

Au cours de la discussion vive et animée qui suivit, on fit ressortir également la nécessité de s'occuper du présent, et dès maintenant, en attendant ce que l'avenir peut nous réserver, l'obligation pour chacun de s'attacher à sauvegarder ce qui subsiste encore de notre nationalité, à commencer par notre langue.

Après la séance, eut lieu la réunion des bretonnants à laquelle il est obligatoire de ne parler que breton : MM. des Déserts et Guenegon y firent d'intéressants exposés notamment sur la place de la langue dans l'enseignement.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 17 janvier.

SAINT-SERVAN.

Vœux exprimés par la section à la réunion du 12 décembre (v. B. A., n° 2).

- a) Maintient définitif du format actuel de *B. A.*
- b) Suppression d'articles de tendances fédéralistes.
- c) Reprise des relations anciennes avec nos frères d'outre-mer sur le même plan qu'en 1924.
- d) Mettre un terme aux querelles de personnes.
- e) Blament sur certains points les outrances d'O. Mordrel à l'égard des promoteurs de *War Zao* n° 3 reconnaissant la légitimité des tendances nationales-socialistes. Toutefois déclarent contester à *W. Z.* le droit de s'intituler « Organe de propagande du P. N. B. ».
- f) Exclusion amicale des publicateurs de *W. Z.* n° 3.
- g) Félicitent chaleureusement la section de Rennes du P. N. B. d'avoir apposé des affiches répondant au bourrage de crâne de la presse fransquillone. Félicitent également la vaillante équipe de « Breiz da Zont » d'avoir signé sans réserve le manifeste.
- h) Demandent que les camarades Mordrel et Debauvais n'utilisent pas *B. A.* pour des diatribes de toutes sortes. Considérant que le *C. D.* actuel est seul qualifié pour la direction du journal.
- i) Demandent que soit accordée la représentation au *C. P.* de deux membres de la section, l'un pour le bas-pays de Saint-Malo (ancien diocèse), l'autre pour pour la région malouine et étant considérés comme délégué fédéraux.

...Et terminent ces vœux en demandant l'insertion intégrale. Bevet Breiz atao ! Breiz Digabestr !

Pour la section :

Le secrétaire-délégué : Raphaël TULLOU.

Compte rendu de séance

Les membres de la section du P. N. B. de Saint-Servan réunis le samedi 12 décembre à 20 heures 30, après avoir souhaités la bienvenue au camarade Ollivier de Guingamp déclarent les vœux ci-dessus adoptés après échange de vues et délibérations. S'engage à soutenir le P.N.B. et *B. A.*, sous réserve de prise en considération des vœux adoptés. Formulent l'espoir que l'année prochaine, 4^e centenaire de notre asservissement le P. N. B. participe à une action devant être mémorable dans les annales de l'Emancipation bretonne.

Le Secrétaire.

DIHUNIT, PAOTRED KERNE

1° D'ar sul 13 a viz kerzu o deus en em vodet eun toulladig brogarourien eus korn-bro Pleiben. Savet o deus eur gevrennad etrezo. Eur rener hag eur segretour a zo bet anvet.

2° Kozet 'zo bet etrezomp : eus an Emzao oc'h adkregi gant eun nerz nevez; eus an darvoudou diweza c'hoarvezet e Breiz : distaol priz marc'hadouzeziou diwar ar maez; dorjous Bro-Saoz prenet breman ouz hon drevajou; stourn kalet (! !) ar Gouarnamant ouz an « doryphora »; h. a....; eus 4 vet kantved stage-digez Breiz ouz Bro-C'hall; eus ar votadegou a zeu, hag all...

3° Diou wech ar miz, da bep eil sulvez, ec'h en em welimp diwar breman.

4° Danvez eur baperenn (tract) a zo bet karget daou zen da studia ac'han d'ar vodadenn genta. A benn neuze e vo diskudet asamblez war ar baperenn-se ha merket penaos ha pevare he moula pe he lieskriva... Karout a rafemp en em glevout gant kevrennou all deus Kerne diwar-benn ar baperenn-se, a vezo da dalvezout war ar maeziou.

5° Mont a reomp da staga raktal gant al labour-abostolerez; pep hini en e barrez G., P.-K., P., L., h. a... ha dre douez e dud : *labourerien-douar, mengleurien, tud yaouank...* Seiz den n'emaomp ken evit c'hoaz, hogen, dont a rimp a-benn aes-tre da gavout kalz muioc'h dizale, rak tud start omp en hor c'hredennou, hag urz a lakimp en hon labour skigna.

6° Eur skouer e tle beza ar vodadenn-se, hag al labour a zeuio war e lerc'h, evit ar gevrennou all eus Kerne; Kemper, Kastellin, Rosporden, Skaer, h. a... ha ne glever ger ebet ken diwar ho fenn. Kevrennad Pleiben a ginnig d'ezo en em voda hep dale ken, hag, en em glevout asamblez evit an abostolerez.

Aesaet e vo houman, da gredi'zo, dre an darvoudou o tegouezout. Deut eo ar mare da adstaga gant al labour evit adsevel ar vro.

Dihunit, paotred Kerne. Tlilit kuit an digalon diwar ho tro. Skrivit d'eomp. En em vodit etrezoc'h en ho korn-bro.

Chomlec'h ar merour a vo kavet e bureo *Breiz Atao*, e Roazon.

Diner ar Vro

En publiant pour la troisième fois la liste de souscription pour « Diner ar Vro », il faut que nous adressions quelques mots de plus à nos amis.

Tout d'abord, merci à tous ceux qui ont donné. Grâce à eux, nous avons pu subvenir aux premiers besoins. Mais il faut que l'effort ne se ralentisse pas, il faudrait même qu'il progresse.

Que tous ceux qui nous ont promis leur souscription au Congrès de Guingamp tiennent leur promesse.

D'autre part pour fixer ici un but, disons qu'il faut que POUR LE 1^{er} MARS LA SOUSCRIPTION DOIT ATTEINDRE UN TOTAL DE 10.000 FRANCS. Ce total peut être atteint, il doit être atteint.

Aux *Breiz Atao* de répondre. Nous sommes persuadés qu'ils ne nous démentiront pas.

NOTA. — Rappelons à nos amis qu'il existe un autre moyen de nous aider. C'est de participer à la liquidation de la librairie de l'ancien *Breiz Atao*. Le revenu total est versé à « Diner ar Vro ».

Des Déserts	10 fr.
Dihunet Breiz	10 »
Anonyme, Chateaulin	30 »
Paotr ar Ster Aon	100 »
Erwan	10 »
Pour sauver B. A., le seul symbole éprouvé de l'espérance bretonne	50 »
Barbedor	10 »
Koz Louarn	15 »
Erwan Kerborz (genver)	10 »
Marc'harid Gourlaouen	30 »
Merle	5 »
Peers	10 »
H. Caouissin (genver)	10 »
D' Herjean (genver, c'houverer, meurz)	30 »
D' D. Guieysse	50 »
Dizano	50 »
Kergwent (3 miz)	30 »
Ar Bleiz (genver)	10 »
M. Kalvez	10 »
J. Hirgair	55 »
Section d'Angers	88 50
Chauvin-Tudal (mars 1931)	80 »
TOTAL de la 7 ^e liste.....	703 50
TOTAL précédent.....	7.878 25
TOTAL général.....	8.581 75

ERRATA. — A porter à la 6^e liste (décembre) :

Odette Chevillote 30 fr.
qui était compris dans le total.

Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes, l'erreur matérielle dut otal porté pour 6.878,25 au lieu de 7878, 25.

UN ANNIVERSAIRE NATIONAL.

sera célébré à Redon le dimanche 31 janvier.

C'est celui de saint Conwoïon. On sait que ce grand saint et ce grand breton, soutenu par le père de la Patrie : Nominoë, dont il était le conseiller, fonda vers 832 l'abbaye autour de laquelle s'établit la ville de Redon.

La cérémonie, purement religieuse, sera présidée par les évêques de Bretagne : Procession à 9 h. 30 ; grand-messe à 10 heures ; Panégyrique de saint Conwoïon à 14 h. 30 par le père Janvier.

Voilà ce que vous apportera l'achat de la collection ci-après d'oignons à fleurs. C'est une collection qui surpassera vos attentes à tous points de vue. Elle se compose de sortes que tout amateur de fleurs peut faire fleurir aisément tandis que les bulbes se contentent de n'importe quelle place du jardin. Et non seulement dans le jardin mais encore en chambre, plantés en pots ou dans de petites caisses, ces bulbes donnent entière satisfaction. La collection est composée de telle sorte qu'on ne reste jamais sans fleurs à quelle époque que ce soit. Quand la floraison d'une sorte commence à décliner, les fleurs d'une autre sorte apparaissent déjà en boutons. Pendant de nombreux mois vous pouvez couper des fleurs pour vous réjouir de leurs couleurs si fraîches.

12 *jacinthes fleurissant en été*. Une plante croissant très haut, dont les fleurs se composent de longues grappes blanches. Ces grappes ont parfois une longueur de 2 pieds.

50 *jacinthes muscari*. Ces grappes de fleurs colorées en bleu ressemblent d'une façon frappante à des grappes de raisins.

50 *jacinthes étoilées*. Une des floraisons les plus hâtives du printemps. Chaque bulbe donne d'innombrables fleurs pendant 8 à 10 semaines.

25 *tulipes hâtives simples*, en diverses jolies couleurs.

25 *tulipes de Darwin*. Fleurissant en mai. Fleurs extraordinairement grandes sur des tiges ayant de 2 1/2 à 3 pieds de long.

40 *narcisses trompettes*, d'un jaune pur. Magnifiques fleurs coupées à longues tiges.

48 *crocus printaniers* en trois jolies couleurs : blanc pur, bleu et pourpre. De chaque couleur 16 pièces.

50 *renoncules doubles*. Fleurs bien connues ressemblant à des petites roses en un superbe mélange de toutes les couleurs.

50 *anémones à grandes fleurs*. Egalement une plante à floraison excessivement riche, donnant d'innombrables fleurs coupées dans toutes les nuances imaginables.

50 *iris hollandais*. Superbes fleurs genre orchidée aux couleurs fraîches. Riche mélange de couleurs.

50 *montbretias brésiliens* en un superbe mélange de rose, jaune, rouge et orange.

50 *lis d'épée Sud-Africains* dans les cinq couleurs principales, savoir : rose soyeux magnifique, rouge sang, jaune pur, violet, blanc neigeux.

Ces 500 magnifiques bulbes à fleurs qui vous causeront beaucoup de plaisir, puisque la culture des fleurs est une occupation éminemment agréable, ne coûtent que 80 fr. en un paiement anticipé et 83 fr. contre remboursement. Franco et exempt de tous droits. Ainsi donc aucune dépense supplémentaire à l'arrivée. L'expédition a lieu contre remboursement. Nous joignons gratuitement à l'envoi une jolie plante pour culture en chambre. Toutes les sortes de couleurs sont emballées séparément et pourvues de leurs noms.

RECU A L'EXPOSITION INTERNATIONALE
DES ARTS DECORATIFS CLASSE 7 PARIS 1925
REÇU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

JACQUES PHILIPPE

SCULPTEUR DECORATEUR
VOUS
EXECUTERA

ENSEMBLE DE
SALLE A MANGER
CHAMBRE COUCHER
BUREAU et STUDIO
APPAREILS ECLAIRAGE



TOUS TRAVAUX DE
MEUBLES D'EGLISE
AUTEL STALLE
CHAIRE A PRECHER
STATUE ETC

DEVANTURE ET
INTÉRIEUR DE MAGASIN

ATELIER ET BUREAU
13 ET 22 RUE HOCHÉ
RENNES

2.000
PHONOGRAPHES

donnés pour rien

à titre de propagande aux premières
personnes qui répondront exactement
aux questions ci-dessous et se confor-
meront à nos conditions.

Remplacer les traits par des lettres
pour obtenir 5 noms de villes fran-
çaises et en prenant la première lettre
de chaque ville, vous trouverez le
nom d'un objet qui vous amusera cet
hiver. Lequel ?

P — R — S
— Y È — E S
— R L — A — S
— A N — E —
O L — R — N

Envoyez d'urgence votre réponse avec
une enveloppe timbrée portant votre
adresse à

STELLA, 87 ter, rue Didot, PARIS

Visitez à Rennes

Ti Breiz

La Maison de l'Art Breton,
4, rue Hoche, (Place du Palais)

- ☐ Grès d'Art - Faïences ☐
- ☐ Petits Meubles Bretons
- ☐ Dentelles, Broderies, Filets
- ☐ Ouvrages celtiques de Dames
- ☐ Pull-Overs bretons ☐
- ☐ Tous livres sur la Bretagne

Pour vos copies d'anciens
Meubles rustiques et toute
votre décoration d'intérieur
adressez-vous à

E. MARION

44 bls, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES

Tél. 25-45